

PROCES VERBAL

Bureau de Direction De la Ligue de Bretagne de Football

Réunion du :	mercredi 21 avril 2021
A :	14 ^H 00 en visioconférence
Présidence :	M. Jean-Claude HILLION
Présents :	MM. Lionel DAGORNE, Stéphane GOURET, Alain LE FLOCH, Philippe LE YONDRE, Jean Pierre LORGEUX, Rémy MOULIN,
Excusé :	M. André TOULEMONT
Assiste à la séance :	M. Philippe GEORGES, Directeur Général

A. LECTURE DES PROCES-VERBAUX

Le Bureau de Direction prend connaissance des modifications apportées au dernier procès-verbal du Bureau de Direction en date du 11/3/21 ainsi que du procès-verbal de la CR Finances du 21/4/21.

B. INFORMATIONS DU PRESIDENT

1. Civilités

Informé par son Président des décès de Messieurs :

- Michel BLANC, ancien Président et Président d'Honneur du District de l'Yonne de Football
- M. Franck PASTEAU, à l'origine du Partenariat entre la Ligue et Harmonie Mutuelle.
- M. Alain MOIZAN secrétaire du Lannion FC
- M. Joseph CAPITAINE, dirigeant de l'US MOELAN
- M. Yves GUIVARCH, papa de Stéphane GUIVARCH
- Carte de remerciements du Docteur Christian Le Coq, Membre du Comité de Direction de la Ligue, suite au décès de son Papa.

Le Bureau de Direction adresse ses sincères condoléances aux familles et aux proches des regrettés disparus.



2. Assemblée générale électorale LFA du 30 avril

Le bureau prend note des informations et des consignes pour le vote du 30 Avril prochain.

3. Activités de Mai et Juin ? Foot d'Animation, Foot des Jeunes, Foot Seniors...

Ne connaissant pas la date de reprise, il est difficile de fixer des activités en Mai ou en juin. En effet, un certain nombre de clubs vont certainement faire une reprise partielle en juin avant de couper définitivement cette saison.

S'il devait y avoir quelque chose d'organiser, le Président est plus favorable que ce soit au niveau des jeunes.

Il semblerait que la reprise avec contact soit fixée le 15 Mai Prochain.

4. Information vers les clubs : courrier, webinaire par niveau...

Il est préférable d'attendre la date de reprise pour lancer les WEBINAIR avec les clubs.

5. Application des Statuts des Educateurs, Arbitres, CRCC

Concernant les arbitres, il est précisé que tous les candidats inscrits aux formations de Janvier et de Mars seront considérés comme arbitres et pourront de ce fait couvrir leur club. Les clubs auront pour la saison 2021/2022, jusqu'au 30 Mars 2022 pour se mettre en règle avec le statut. Une bienveillance sera souhaitable pour le statut des éducateurs et la CRCC.

C. DOSSIERS ET COURRIERS DIVERS

- **La Tournée des plages**

Le courrier est parti vers les collectivités, mais à ce jour, nous n'avons toujours pas recruté l'éducateur.

- **AG LBF fin de saison ?**

A ce jour, il est décidé qu'il n'y aura pas d'assemblée Générale en Juin.

- **Mise en place Office 365 : le point des installations et des formations**

Le bureau prend note des informations et de l'avancement du déploiement.



- **La reprise pour la prochaine saison**

Information :

- Il est possible que les demandes de licences et les engagements soient avancés au 15 Mai 2021.
- 1er tour de coupe de France le 29/08/2021
- Une dérogation serait accordée pour les transferts internationaux, en effet la qualification passerait de 30 à 7 jours.

Jean Claude HILLION
Président

jean-Pierre LORGEUX
Secrétaire Général

